



**COMITE DE PILOTAGE DE LA RATIONALISATION DES
COMMUNAUTES ECONOMIQUES REGIONALES EN AFRIQUE
CENTRALE (COPIL/CER)**

**Troisième Réunion du Comité de Pilotage de la Rationalisation des
Communautés Économiques et Régionales en Afrique Centrale**

NOTE CONCEPTUELLE

Yaoundé du 21 au 24 avril 2015



COMITE DE PILOTAGE DE LA RATIONALISATION DES COMMUNAUTES ECONOMIQUES REGIONALES EN AFRIQUE CENTRALE (COPIL/CER)

I- Contexte et justification

La problématique du chevauchement des espaces et schémas d'intégration en Afrique a été examinée lors de la 1^{ère} Conférence des Ministres Africains de l'Intégration tenue à Ouagadougou les 30 et 31 mars 2006. A l'occasion de cette Conférence, les Ministres ont convenu « *de demander à l'UA et aux Communautés Economiques Régionales d'harmoniser et de coordonner les politiques et programmes des CERs comme stratégie importante de rationalisation ; de mettre en place des mécanismes pour faciliter le processus d'harmonisation et de coordination au sein des CERs et entre elles...* ». Cette demande des Ministres aboutit, lors du 7^{ème} Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'UA tenu à Banjul du 25 juin au 02 juillet 2006 à l'adoption d'une approche de rationalisation par harmonisation des politiques et programmes de coopération.

Sur la base de ces orientations de l'UA, la 13^{ème} Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la CEEAC tenue en octobre 2007 à Brazzaville, a invité les Présidents en exercice de la CEEAC et de la CEMAC à mettre en place un *Comité de Pilotage en vue de l'élaboration d'une Feuille de Route définissant les actions d'harmonisation des politiques, des programmes et instruments d'intégration des deux Communautés, pour aboutir, à terme, à une seule Communauté Economique Régionale dans la région Afrique Centrale*. Pour donner une impulsion à cette dynamique, la 14^{ème} Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la CEEAC tenue à Kinshasa en RDC le 24 octobre 2009, a confié la Présidence Dédiee dudit Comité à la République du Cameroun.

En application de ces résolutions, la République du Cameroun a déjà convoqué deux réunions du COPIL/CER.

La première réunion du COPIL/CER qui s'est tenue à Yaoundé du 1^{er} au 05 juillet 2010 a abouti aux résolutions confiant au Cameroun, l'élaboration des TDR des 12 domaines prioritaires d'harmonisation, l'élaboration du projet de chronogramme d'activités, le projet de décision portant création et fonctionnement du Secrétariat Technique et le projet de Plan d'Action du COPIL/CER.

La deuxième réunion quant à elle, qui s'est déroulée du 13 au 15 février 2013 à Yaoundé, a débouché entre autres sur l'adoption et la validation des termes de références des douze domaines prioritaires d'harmonisation, au réaménagement et à l'adoption du Plan d'action du COPIL/CER, à l'adoption et à la signature du texte portant création et fonctionnement du Secrétariat Technique du



COPIL/CER et l'adoption du principe de financement du COPIL/CER par les deux Communautés Economiques Régionales (CEEAC, CEMAC).

2- Objectifs de la réunion

L'objectif général de la réunion est de valider les projets de textes de cinq des douze domaines prioritaires d'harmonisation en vue de la concrétisation du processus de rationalisation conformément à l'agenda de l'UA.

Les objectifs spécifiques sont entre autres, l'examen et la validation :

- du projet de texte relatif au mécanisme de coordination et de concertation entre la CEEAC, la CEMAC et le COPIL/CER ;
- des projets de textes relatifs aux questions commerciales ;
du projet de texte relatif au mécanisme de financement de l'intégration régionale ;
- des projets de textes relatifs à la libre circulation et aux questions sécuritaires.

3- Organisation et format de la réunion.

La réunion est prévue se dérouler en trois (03) jours. Les travaux seront organisés en plénière et en atelier.

4- résultats attendus

Les résultats attendus de la réunion sont :

- la validation des projets de textes de cinq des douze domaines prioritaires d'harmonisation ;
- l'adoption d'un consensus pour un financement régulier des activités du COPIL/CER.

5- Participation.

La réunion devrait regrouper :

- les Ministres en charge de l'intégration, des finances, du commerce, de la sécurité et de la défense des pays membres de la CEEAC et de la CEMAC
- les experts des pays membres de la CEEAC et de la CEMAC
- les experts des Institutions UA, CEA, BAD, CEEAC, CEMAC, BDEAC
- les Gouverneurs/Présidents des Banques Centrales (BEAC, Angola, Burundi, RDC, Sao Tomé et Príncipe)

6- Date et lieu de la réunion

La réunion se tiendra les 21, 22 avril 2015, pour les experts et le 24 avril 2015 pour les Ministres à Yaoundé, République du Cameroun.



7- Langues de travail

Les langues de travail de la réunion sont le Français, l'Anglais, le Portugais, et l'Espagnol.

Contacts

Pour toute information complémentaire sur la réunion, veuillez vous adresser au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,

Direction de l'Intégration Régionale :

Mme BEKOLO TATAW Dorothy, Directeur de l'Intégration Régionale

Tél (237) 6 73 68 59 44 Mail : bekolo_dorothy@yahoo.fr

M. ONDOUA Eric Dominique, Sous Directeur de l'Intégration Economique en Afrique Centrale

Tél : (237) 6 77 95 19 53 Mail : ericdominiqueondoua@yahoo.fr

M. LIBONG BADJAN Patrice, Ingénieur d'Etudes/DIR/DGCOOP

TEL : (237) 6 77 15 47 60 Mail : badjan71@yahoo.fr